

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du jeudi 28 septembre 2023

Direction Générale des Services – N° 01.06.2023.80

**Objet : Rapport d'activité 2022 de la Société Publique Locale (SPL) Rouen Normandie Aménagement (RNA)
- Prise d'acte**

Date de la convocation : 20 septembre 2023

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 24

PRESENTS :

M. Frédéric MARCHE, Mme Mélanie DELACOUR, M. Fabrice BERTHOU, Mmes Hawa HAMIDOU, Monique COLOMBOTTI, Sylvie OMONT, MM. Rosario TARSIA, Philippe LEFEBVRE, Mme Valérie HOULIER, MM. Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE, Mmes Corine PALMENTIER, Sandrine BALEM, M. Marc BOURREAU, Mme Evelyne LERICHE.

POUVOIRS :

Madame Fabienne TELLIEZ a donné pouvoir à Madame Mélanie DELACOUR.

Monsieur David BEAUCOUSIN a donné pouvoir à Monsieur Frédéric MARCHE.

Monsieur Rachid ARBI a donné pouvoir à Madame Hawa HAMIDOU.

Monsieur Jean-David HOUNKPATI a donné pouvoir à Madame Monique COLOMBOTTI.

Monsieur Yaya SARR a donné pouvoir à Madame Sylvie OMONT.

Madame Coumba SALL a donné pouvoir à Monsieur Rosario TARSIA.

Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Madame Valérie HOULIER.

Madame Alexandra EMERY a donné pouvoir à Monsieur Philippe LEFEBVRE.

Monsieur Guy KIVATA a donné pouvoir à Monsieur Stéphane FAUCHE.

ABSENTS :

Madame Laëtitia LEFEBVRE.

Monsieur Ibrahim DEM.

Madame Clélia DEM.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie HOULIER

RAPPORTEUR : Frédéric MARCHE

Vu :

- L'Article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Le rapport aux administrateurs de la ville de Cléon au sein de Rouen Normandie Aménagement portant sur l'activité 2022.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Rapport d'activité 2022 de la SPL Rouen Normandie Aménagement - prise d'acte

Date de transmission de l'acte : 02/10/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 02/10/2023

Numéro de l'acte : 01-06-2023-80 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20230928-01-06-2023-80-DE

Date de décision : 28/09/2023

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.9. Prise de participation (SEM, etc...)

Monsieur le Maire expose que conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport des administrateurs de la Ville de Cléon au sein du Conseil d'Administration de Rouen Normandie Aménagement, présenté en séance du conseil municipal, a pour objet de rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice 2022.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **PREND ACTE** du rapport présenté par la SPL Rouen Normandie Aménagement sur l'activité 2022.

Pour copie conforme,

Cléon, le 28 septembre 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE



